Remboursements

Roubaix, Samedi	89	remboursements	48,550	87
Id. Dimanche	86	—	32,046	62
Lannoy —	13	—	4,265	67
Croix —	7	—	3,120	35
Wattrelos —	9	—	5,839	78
Ascq —	3	—	1,160	»
Totaux. . .	207		94,983	29

Les opérations, pour le mois de juin, sont suivies :

A Roubaix, par MM. J. Dujardin et A. Delattre-Varlet, directeurs, et MM. L. Wibaut-Prouvost et Louis Prus, directeurs-adjoints — A Lannoy, par M. J. Mulliez-Dewailly — A Croix, par MM. Adolphe Nedousel et Jules Delescluse — A Wattrelos, par MM. J.-B. Quesnoy et Louis Leuridan — A Ascq, par MM. Louis Verdière et J.-B. Crucq.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/4. Les remboursements ont lieu les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, huit jours après la demande.

Le Caissier,
FREMONT.

Le Parfum-Roi

Sans doute, les fleurs ont des parfums exquis; mais l'arôme de la rose elle-même, reine des fleurs, se peut-il comparer aux merveilleux effluves qu'exhale le musc animal, parfum vivant et vibrant, parfum-roi ? C'est ce musc absolument pur et authentique que renferme à haute dose le *Savon au Musc du Lékélé, n° 29*, créé par Victor Vaissier, et c'est à l'origine animale de ce musc parfait qu'il doit sa renommée si grande.

TOURCOING

Conseil municipal

Le conseil municipal est convoqué en séance extraordinaire pour le 1er juillet 1888 à 8 heures du soir ; nous donnerons demain l'ordre du jour de cette séance.

Arrestations

pour bris de clôture dans un cabaret et un magasin y attenant

Dimanche soir vers minuit, quatre individus entrèrent à l'estaminet tenu par M. Emile Delrue, rue de Gand, 67 et se firent servir chacun une chope.

Leur consommation que, trois des individus sortirent en négligeant de payer. Le quatrième allait les imiter, lorsque la cabaretière lui réclama son dû. Le quidam riposta qu'il n'avait pas à payer ce qu'il n'avait pas commandé, que tout au plus il devait sa chope à lui. Il tira son portemonnaie dans lequel il n'y avait aucun argent.

Mme Delrue se tenait sur le coté de la porte pour empêcher l'individu de sortir, mais celui-ci ne s'en dirigea pas moins vers la sortie. Une fois la porte ouverte, il allongea un formidable coup de pied à la cabaretière qui fort heureusement put le parer en se reculant vivement.

« Tiens, voilà tes quatre chopes ! » s'était écrié l'individu. Une table ronde fut renversée avec les chopes qui se trouvaient dessus dans le mouvement de retraite accompli par la cabaretière.

Une fois dehors, les individus brisèrent des vitres à l'estaminet et s'attaquèrent ensuite à la fenêtre de la maison voisine, occupée par Mme veuve Desbonnet, qui tient un petit magasin d'horlogerie. La glace d'une valeur de 65 francs, une tablette en verre pour étalage, furent brisées, et diverses marchandises, montres et bijoux plus ou moins détériorés, le tout représentant un préjudice de 130 fr.

Les auteurs de ces méfaits prirent ensuite la fuite. Deux furent arrêtés hier par la police, les nommés Godefroy et Delhont, dit Mazure. Les autres sont recherchés.

Accident d'usine

M. T'Joen, ouvrier mécanicien chez M. Mazure, constructeur, rue du Bois, présentait une pièce de bois à la scie circulaire, a eu le pouce droit profondément entaillé. Le blessé, qui a reçu les soins de M. le docteur Bernard, subira une incapacité de travail de quatre semaines environ.

La fraude

Les préposés Flahant et Wartel, du bureau de la Marlière, ont capturé, dans la nuit de dimanche à lundi, vers 1 heure 1/2, les nommés Emile Wartel et J.-B. Duforest, 16 ans, qui étaient porteurs de 18 kilos d'allumettes de contrebande, en nombre 81,000, valeur 81 fr.

Expulsés

Un convoi de 5 expulsés a été dirigé hier sur la frontière par la gendarmerie. Un des individus composant ledit convoi, avait été l'objet d'une mesure administrative.

La Mutuelle

Société de secours mutuels des employés de commerce. — Le Conseil d'administration de « La Mutuelle » porte à la connaissance des membres de l'association qu'il est saisi de trois demandes d'emploi de comptable et auxiliaire. S'adresser à M. Arthur Binet, président de « La Mutuelle », rue de l'Est, n° 14, à Tourcoing.

Exploits de forcenés à Linselles

C'était dimanche la ducasse de Linselles. Vers dix heures 1/2 du soir; cinq individus de Roncq entrèrent à l'estaminet de la Vignette, tenu par M. J.-B. Dewitte et où se trouvaient quelques consommateurs.

Les nouveaux venus poussèrent à plusieurs reprises le cri de : Vive Masurel ! puis ils se mirent ensuite à chanter des chansons obcènes.

Ces dernières productions déplurent à bon droit au cabaretier qui voulut expulser les individus, mais ceux-ci devinrent furieux et s'armant de chopes et de leur couteau et se mirent à frapper autour d'eux à tort et à travers.

Le cabaretier reçut un coup de couteau et un coup de chope à la tête. Un consommateur, M. Emile Debo, reçut un coup de couteau au côté droit du visage et eut la joue transpercée. Enfin quatre autres consommateurs reçurent des blessures, mais sans gravité.

Les forcenés prirent ensuite la fuite.

Une enquête fut ouverte par la gendarmerie d'Halluin qui a procédé à deux arrestations.

Croix. — *Un expulsé qui se fait prendre.* —Dimanche dernier, Debled Prosper qui travaille chez M. Emile Roussel, s'est présenté en état d'ivrese chez sa femme, rue Chevreul. Son fils aîné lui fit des observations qui furent mal accueillies. L'ivrogne se mit à briser les meubles et à faire grand tapage.

Les gardes ayant voulu l'arrêter il se rebella, mais ce fût en vain.

Conduit au dépôt on a aussitôt reconnu que cet individu est sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Recherché par la gendarmerie. — Dubar, qui demeure rue de la Duquenière et qui, il y a quelque temps, a fait condamner son fils pour trois mois dans une maison de correction, se faisait rechercher. Il a été arrêté lundi matin par le garde Spriet.

Ivresse et scandale. — Gabriel Wartel se trouvait complètement ivre à l'estaminet Florin rue Kléber. Par son tapage, il attira les gardes qui le conduisirent au dépôt et dressèrent procès-verbal au cabaretier pour avoir donné à boire jusqu'à l'ivresse.

Un flamand qui sait brutaliser les chevaux quoique ne sachant pas parler le Français. Le garde Rogé fût surpris lundi de constater qu'un individu frappait à coups redoublés de pauvres chevaux qui mangeaient leur picotin près de l'estaminet Watteau. Il s'approcha du brutal qui ne voulut dire aucun mot d'intelligible. Pour l'instruire et le décider à décliner ses noms et qualités, il le conduisit au dépôt.

Actes de probité. — Une montre en or pour dame a été trouvée rue de la Gare lundi vers 1 h. 1/2 du soir par Jules Gilman, demeurant au Brueucq.

Un portemonnaie contenant une certaine somme a aussi été trouvé place St-Pierre par Mlle Pauline Hossette demeurant rue Hoche. Ces objets peuvent être réclamés au commissariat.

Toutes nos félicitations à ces honnêtes jeunes gens.

Croix. — *Conseil municipal.* — Réunion à la mairie le jeudi 30 courant, à 8 heures 1/2 du soir.

Ordre du jour — 1° Cantines scolaires : Denrées ; 2° Publicité sur les candélabres de l'éclairage public ; 3° Donation à la Chapelle de secours du Créchet : Avis du conseil ; 4° Demande d'un instituteur marié ; 5° Dépenses imprévues : Compte-rendu ; 6° Indemnité de surveillance des cantines scolaires ; 7° Caisse des cantonniers : 10 francs par an ; 8° Arrêté général de police.

Croix. — *Ivresse, bruit et tapage.* — La nuit de dimanche à lundi a été vraiment sensationnelle à Croix. Le nommé Delcourt, âgé de 33 ans, demeurant rue de la Limite, faisait du tapage rue de Thionville. A 1 heure 1/2 du matin il réveillait tout le quartier. Il fut rappelé à l'ordre par un garde et il sera poursuivi pour ivresse, tapage nocturne et scandale.

Amélioration du chemin n° 112. — Par arrêté préfectoral en date du 24 juin, la commune est autorisée à réemployer pour le pavage des accotements du chemin d'intérêt local n° 102, 6400 pavés provenant de la réfection des chaussées de la route départementale n° 14 et du chemin d'intérêt commun n° 112.

Carrousel au profit des pauvres. — On se rappelle que l'année dernière, un grand carrousel avait été donné rue Kléber. Le succès qui avait couronné leurs efforts les a engagés à recommencer cette année.

C'est le 24 juillet qu'aura lieu cette grande fête.

Un jeune batailleur. — Il s'agit d'Arthur Catel, âgé de 19 ans, demeurant rue Neuve et à qui la boisson suggère des idées belliqueuses et qui lundi à midi se battait avec un camarade au coin de la rue de Strasbourg.

Un garde vint l'empoigner et pour calmer son ardeur belliqueuse, le conduisit au dépôt.

Wasquehal. — *Un vol dans une basse-cour.* — Dans la nuit de samedi à dimanche, un individu a pénétré dans la cour de M. Bailly, cultivateur au Capreau, mais les aboiements des chiens réveillèrent les domestiques, qui vinrent et se mirent à la poursuite de l'intrus. Ils ne parvinrent pas à le rejoindre, mais ils constatèrent qu'une poule avait disparu du poulailler. Il est certain que le voleur avait été heureusement surpris dans sa besogne nocturne.

Une enquête est ouverte.

Une bagarre. — Le cabaret du Beau-Chêne était en émoi dimanche dernier vers 2 heures du soir. Une dispute avait surgi entre deux consommateurs et le sieur Rawart victime des coups de son adversaire Ballenghien a porté une plainte qui suivra son cours.

Un jugement du tribunal correctionnel. — La femme Clémentine Lebrun qui avait jeté de l'eau bouillante sur la femme Tiberghien et occasionné des blessures graves a été condamnée à 40 jours de prison.

Flers (Breucq). — *Une tentative de suicide.* — Près de la Planche Epinoy à l'estaminet du Nouveau Vert Feuillage, habitent les époux Prévost dont le mari travaille à Roubaix chez MM. Leconte et Deprès et est âgé de 35 ans. On y passa en nombreuse compagnie l'après-midi et la soirée de dimanche. Mais vers dix heures la boisson commença à surexciter les esprits. Une discussion s'éleva, au cours de laquelle Prévost saisit son revolver et après en avoir menacé ses voisins s'en tira deux balles dans le cou. On devine la surprise des témoins de cette scène ; tous se prodiguèrent près du blessé qui fut visité par les docteurs Delannoy et Butin.

Ceux-ci auraient voulu dans la journée de lundi procéder à l'extraction des balles, mais cette opération a été jugée impossible, la langue étant trop enflée.

Néanmoins, les habiles praticiens espèrent bien sauver ce malheureux père de famille dont les deux enfants sont encore en bas-âge.

LILLE

Un suicide

M. Charles Wanne, 54 ans, tapissier, cité Destailleurs, s'est pendu lundi vers midi.

Depuis un certain temps des chagrins intimes avaient poussé le malheureux au suicide. C'est sa femme qui a trouvé le cadavre.

Chute dans la rue

Mme Flore Havet, 79 ans, pensionnaire à l'Hôpital-Général, est tombée hier rue de la Clef et a reçu une légère contusion à la cuisse droite. Elle a reçu les soins du docteur Delmotte.

Les écrasés

M. Charles Demelle, dragueur, rue du Barbier-Maes, 18, est tombé rue du Court-Debout, sous les roues d'une voiture et s'est fait une blessure à la tête. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Defaux, il a été transporté à l'hôpital St-Sauveur.

Un pan de mur qui s'écroule

Hier vers onze heures du matin un pan de mur s'est écroulé près de la filature Delesalle à Canteleu.

Les dégâts sont insignifiants. Les ouvriers avaient quitté le travail.

Les drames de la jalousie

Dans notre compte rendu nous avons écrit que Mlle P... vivait maritalement avec M. Louis Burhié. Il n'en est rien : c'est même à la suite de son refus d'accepter ce genre de vie que le vitrioleur se serait décidé à son acte misérable.

Accident de vélo

Un jeune homme, André Avez, demeurant rue Saint-Etienne, 46, est tombé de bicyclette dimanche à 5 heures 1/2 du soir, au manège du square Morisson et s'est fait une contusion sans gravité au front

Accident

Nicolas Labin allait encore à la balançoire à une heure du matin, rue du Vieux-Marché-aux-Chevaux. Il s'est cassé le bras gauche et a dû être transporté à l'hôpital Sainte-Eugénie.

L'enfant de la rue

Une couturière, Lucie Mignolet, âgée de 24 ans, demeurant rue des Douze-Apôtres, 2, a mis au monde un enfant dimanche, à 8 heures du soir, rue Louis-Niquet. Après avoir reçu les soins nécessaires dans une maison voisine, elle a été transportée à l'hôpital Sainte-Eugénie.

Don à la Muse

Un des doyens du monde industriel lillois, vient de faire don à Mlle Berthe Dassonville d'un centième d'action des mines de Lens, cotée hier en Bourse 412 francs.

Cet acte de générosité en faveur de la sympathique Muse lilloise mérite de chaleureuses félicitations.

LE NORD

UN HOMME BRULÉ VIF

A LESQUIN

Un effroyable accident vient de mettre en deuil le village de Lesquin.

Dans la nuit de samedi à dimanche des ouvriers étaient occupés à réparer dans la savonnerie une grande cuve à laquelle une fissure s'était produite. La soude qu'elle contenait avait été déchargée dans une autre cuve située au sous-sol.

Un des ouvriers, M. Auguste Pérus, devant descendre à la cave, négligea de se munir d'une lumière. En marchant à tâtons il vint tomber dans la cuve de décharge qui ne contenait, du reste, qu'une hauteur de 0,70 centimètres, mousse comprise, de produits destinés à la fabrication du savon.

Le malheureux, brûlé dans la partie inférieure du corps, succomba lundi matin aux suites de ses blessures.

Les déclarations d'usage ont été faites à la mairie et à la Compagnie d'assurance. On ne s'explique pas comment ce déplorable accident a pu se produire, d'autant plus que l'un des camarades de la victime lui avait conseillé de ne pas descendre sans lumière.

CAMBRAI

Un jeune homme brûlé vif à Bauvois

Dimanche, vers trois heures du soir, un jeune homme, natif de Cambrai, nommé Hubert Décupé, âgé de 18 ans, a été brûlé vif.

Ce jeune homme, ouvrier dans un manège, installé à la fête du Jeune-Bois, pendant l'absence de son patron, eut l'imprudence de verser du pétrole dans le poêle pour activer le feu. Aussitôt, une explosion se produisit et l'on vit le pauvre imprudent sauter en bas de la voiture, entouré de flammes et se diriger vers l'estaminet d'en face. Un courageux citoyen, qui s'y trouvait, le roula par terre et parvint ainsi à éteindre les flammes.

Mais spectacle navrant, le pauvre jeune homme était complètement nu et brûlé sur tout le corps.

En attendant que l'on soit allé chercher les docteurs Godier, de Bauvois, et Valle, de Caudry, le nommé Moreaux et la dame Senez, femme du 1er adjoint de Bauvois, lui ont donné les premiers soins. Nous devons féliciter cette courageuse femme pour le dévouement qu'elle a apporté dans les soins qu'elle a donnés à ce jeune homme.

Le malheureux, transporté à l'hôpital, y a succombé, dit-on, en arrivant.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

ACCIDENT A LA NOUVELLE GARE

Hier matin, vers onze heures et demie, un accident s'est produit dans les bâtiments de la nouvelle gare.

L'ouvrier monteur Sylvein Haumasson, âgé de 39 ans, travaillant pour le compte de la Compagnie de Fives-Lille, était occupé au placement de la dernière ferme de la grande charpente métallique.

Une pièce de bois placée au-dessus de lui se détachant tout à coup, l'atteignit à la tête. Le choc lui fit perdre l'équilibre et il tomba dans le vide.

Haumasson a été relevé par d'autres ouvriers et M. le docteur Lehoucq lui a donné les premiers soins. Le blessé se plaint de douleurs internes; il porte une large plaie au cuir chevelu et à l'avant-bras gauche fracturé. Il a été admis ce midi à l'hôpital.

BÉTHUNE

Le banquet électoral de Béthune

Dimanche a eu lieu à Béthune un superbe banquet organisé en l'honneur du député Lamendin. Le député de Maubeuge, le docteur Defontaine rehaussait par sa présence l'éclat de cette fête charmante, où toutes les notabilités républicaines de la région s'étaient donner rendez-vous.

Une superbe table de 200 couverts avait été dressée sous une tente ad hoc, et le coup d'œil de la salle, où les fleurs étaient jetées à profusion, parmi les draperies et les écussons, était vraiment admirable.

A 2 heures on se met à table ; — au moment où le député Lamendin prend place entre le docteur Defontaine et le citoyen Evrard, secrétaire général du Syndicat, une délicieuse fillette, Mlle Vercouter, fille du propriétaire de l'Hôtel, remet une énorme gerbe de fleurs au député de Béthune que cette délicate attention émeut profondément. — Le député Basly, retenu absolument aux fêtes de Lens, n'avait pu, à son grand regret, prendre part au banquet.

Le repas très bien composé et très habilement servi, a été apprécié par tous les convives ; pas une note discordante, pas une imperfection ne sont venues troubler son admirable ordonnancement.

Au dessert, après quelques mots du docteur Masure, le député Lamendin, au milieu d'un profond silence, prononce un très éloquent discours dont la franchise énergique en même temps que la remarquable netteté, sont très remarquées.

Discours du Député Lamendin

Le sympathique député de Béthune commence par remercier les organisateurs de ce banquet et les nombreux amis qui y sont venus.

Il rappelle — avec modestie et dans des termes très sobres, — sa carrière politique dans la 2e circonscription de Béthune, son arrivée après la mort du regretté docteur Héno, son prédécesseur, et l'accueil hostile que certains républicains lui ont fait, croyant voir en lui le représentant exclusif des mineurs; les deux luttes successives qu'il eut à soutenir contre un réactionnaire avéré d'un côté et un ennemi plus dangereux parce que plus habile à dissimuler sa véritable nuance, de l'autre. Les promesses qu'il avait faites, il les a tenues, il a conscience d'avoir fait tout son devoir.

Le 8 mai dernier, la lutte fut plus terrible encore, mais ce danger même rendit la victoire plus agréable. Puis, il a trouvé autour de lui des dévouements sincères qui ont largement contribué à son succès : entre autres le concours absolu et continu du sympathique directeur de la *Revue artésienne*, M. Delpierre. Le suffrage universel a parlé pour le vrai républicain, flétrissant ceux qui, derrière un drapeau d'emprunt, allaient demander le concours des pires ennemis de la République.

Il ne faut pas revenir à l'esprit nouveau qui illustra M. Spuller, mais bien à l'esprit ancien de 1789, à l'esprit du progrès et de la marche en avant.

De nombreux applaudissements et des cris enthousiastes de « Vive Lamendin » ont, à tout instant, interrompu ces vibrantes paroles.

Discours du Docteur Défontaine député du Nord

M. Delpierre, directeur de la *Revue Artésienne*, se lève ensuite et au nom du comité remercie les souscripteurs d'être venus en aussi grand nombre rendre hommage aux députés Lamendin et Defontaine. Il associe dans un même toast, cette sorte de trinité démocratique des deux départements : Basly, Lamendin, Defontaine. (Applaudissements.)

Puis, le jeune et ardent député de Maubeuge prend la parole et improvise un très éloquent discours dont nous regrettons de ne pouvoir traduire ici, ni l'énergie, ni la verve.

Pour la première fois, il a failli à la promesse qu'il avait faite à ses électeurs, de passer tous les dimanches parmi eux. Mais il tenait à assister à ce banquet, et à venir apporter à son ami Lamendin et à son ami Basly qu'il croyait voir aussi, en ce jour de fête, le salut cordial des démocrates de Maubeuge. Il rappelle les péripéties de la lutte à Béthune, et l'éclatante victoire remportée. Lamendin, l'homme loyal par excellence devait vaincre par son honnêteté même.

Une fillette offre à ce moment au député de Maubeuge un superbe bouquet tricolore. Après avoir donné un baiser à la charmante enfant, le docteur Défontaine s'écrie :

« Ce bouquet, je le reporterai à Maubeuge, et je dirai demain à ceux de mes électeurs que je recevrai : ceci est un gage d'amitié que les démocrates de Béthune vous envoient pour vous donner l'exemple de la bonne organisation.

Des acclamations accueillent ce superbe morceau d'éloquence qui fait une impression profonde sur le public.

Une candidature

M. Delpierre propose alors la candidature de M. Ducroquet de Chocques, à l'élection du Conseil général du canton de Béthune. Tous les convives accueillent cette proposition avec joie, étant données la popularité et l'indépendance de M. Ducroquet, et l'attitude énergique qu'il eut lors de la dernière réunion de Chocques.

M. Ducroquet, après s'être fait un peu prier, accepte enfin sous réserves de certaines questions de famille qui l'empêchent de se prononcer définitivement.

Un ban prolongé, commandé par le boute-entrain de la fête, M. Cordier, a accueilli ces déclarations très nettes.

M. Maillart porte un toast à M. Defernez, maire de Liévin, conseiller d'arrondissement.

Enfin, après quelques mots de MM. Delpierre et Cordier qui remettent au député Lamendin son buste en plâtre par M. Albert Gouvier, cette charmante fête prend fin au milieu de l'enthousiasme.

Il convient, en terminant, de rendre hommage au citoyen Evrard, secrétaire-général du syndicat, dont le dévouement et l'opiniâtreté pendant toute cette dure période des élections n'ont eu d'égale que son irréductible modestie.

LES FÊTES DE LENS

Deuxième journée

Avant de rendre compte de la seconde journée des fêtes de Lens, voici le résultat des primes tirées au sort entre toutes les musiques qui ont pris part au festival.

Musiques 1re catégorie. — 1re prime 400 fr., Liévin, harmonie municipale — 2e 200 fr., Hénin-Liétard, harmonie municipale — 3e, 100 fr., La Bassée, fanfare municipale — 4e. 50 fr., Béthune, harmonie des sapeurs-pompiers.

2e catégorie. — 1re prime, 300 fr., Estrée-Saint-Denis, fanfare — 2e. 200 fr., Méricourt, harmonie — 3e, 150 fr., Beuvry, fanfare municipale — 4e. 100 fr., Harnes, orphéon — 5e, 100 fr., Lille, orphéon « Les Enfants de Faidherbe » — 6e, 75 fr., Barlin, fanfare « La Fraternelle » — 7e, 75 fr., Fouquières-lez-Lens, fanfare — 8e, 75 fr., Lourches, chorale — 9e, 50 fr., Vendin-le-Vieil, fanfare de la fosse n° 8 — 10e, 50 fr., Vermelles, fanfare — 11e, 50 fr., Vermelles, orphéon — 12e, 50 fr., Pont-à-Vendin, fanfare — 13e, 25 fr., Verquigneul, fanfare — 14e, 25 fr., Vendin-le-Vieil, orphéon — 15e, 25 fr., Billy-Montigny, orphéon — 16e, 25 fr., Don-Sainghin, harmonie — 17e, 25 fr., Drocourt, fanfare.

Primes pour les chefs (section unique). — 1re prime, 100 fr., Bruay, orphéon — 2e, 75 fr., Wingles, fanfare municipale — 3e, 50 fr., Bully-les-Mines, fanfare — 4e, 25 fr., Leforest, fanfare républicaine.

La Fête du Lundi

Après la brillante journée du dimanche, dont nous avons rendu compte lundi matin, commençait les premières épreuves du concours de manœuvres de pompes à incendie organisé par la ville de Lens.

Le jury, désigné par la Fédération des Compagnies de sapeurs-pompiers de France et d'Algérie, était composé de :

1er jury. — Président : le capitaine Cazier, de Creil ; Membres : MM. Mignotte, lieutenant à Bièvres, et Deverny, lieutenant à Alfortville.

2e Jury. — Président, le capitaine Berrier au Martre de Vyre, membres, Challiaux, sous-lieutenant à Champland et Vilquin, lieutenant à Sceaux. Secrétaire et juré d'ambulance M. Barbier, lieutenant à Chantilly.

A 8 heures du matin, dans les salons de l'Hôtel de Ville se trouvaient réunis les officiers et les sous-officiers prenant part au concours de théorie.

Voici le résultat des épreuves :

Officiers. Groupe A. — Prix d'honneur M. Hamet sous-lieutenant à Coulogne-sur-Seine, mis hors concours — 1er prix M. Chamoine, capitaine à Guise. — 2e Duchesne, sous-lieutenant à la Houssoye. — 3e Moret, capitaine à Vincennes.

Groupe B. — 1er prix, Mathon, de Lille — 2e, Coutier d'Ambonnay — 3e, Lantier de Montlignon 4e, Landez d'Hautvillers.

Groupe C. — 1er prix, Mahieu, de La Bassée — 2e, Lecocq, de Liévin.

Sous-officiers (Groupe A). — 1er prix, Bocquet, de Vincennes — 2e, Hugot, de Boulogne-sur-Seine — 3e, Lespanol, de Guise.

Groupe B. — 1er prix, Bonnel, à Hautvillers — 2e, Demenchy, de Tille — 3e, Belhomme, à Ambonay.

Groupe C. — 1er prix, Wattelier, à Liévin — 2e, Quiénart, à La Bassée.

Infirmiers. — 1er prix, Bridoux, de Guise — 2e, Baillet, à Notre-Dame du Thil.

A dix heures du matin, toutes les Compagnies prenant part au concours étaient réunies sur le boulevard des écoles où a eu lieu la revue du matériel et du personnel auxquels ont été attribués les prix ci-après :

Défilé. — 1er prix, Notre-Dame du Thil — 2e La Bassée — 3e Avion.

Entretien de la tenue

Division d'excellence. — 1er prix, Vincennes — 2e Notre-Dame-du-Thil.

Division supérieure. — 1er prix, St-Sulpice — 2e Fontenailles.

Première division. — 1er prix, Epineure — 2e, Tille — 3e, Ambonnay.

Deuxième division. — 1er prix, Montlignon — 2e La Houssoye — 3e, Pringy.

Troisième division. — 1er prix, La Bassée — 2e, Hallencourt.

Entretien du Matériel

Division d'excellence. — 1er prix, Notre-Dame du Thil, — 2e, Boulogne-sur-Seine.

Division supérieure. — 1er prix, Saint-Sulpice et Fontenaille — 2e, Guisy.

Première division. — 1er prix, Sarcelle — 2e Epineuse — 3e Tille.

Deuxième division. — 1er prix, Pringy — 2e, La Houssoye — 3e, Avion.

Troisième division. — 1er prix, Hallencourt — 2e La Bassée.

Quatrième division. — Prix unique, Méricourt.

Aussitôt la revue, dans l'ordre ci-après, les compagnies ont défilé avec pompes et matériels, à travers les principales rues de la Ville :

Méricourt, Aire-sur-la-Lys, Liévin, Hallencourt (Somme), La Bassée (Nord), Pringy (Seine-et-Marne), La Houssoye (Oise), Avion, Lillers, Montlignon (Seine-et-Oise), Hautvillers (Marne), Sarcelles (Seine-et-Oise), Epineuse (Oise), Tillé (Oise), Ambonnay (Marne) Harnes, Guise (Aisne), St-Sulpice (Oise) Fontenailles (Seine-et-Marne), Boulogne-sur-Seine, Vincennes, Notre-Dame-du-Thil (Oise).

Toutes les sections ont été admirées. C'était justice.

A deux heures précises, sur la place de la République, l'excellente Compagnie des sapeurs-pompiers de Lens faisait l'ouverture du concours, qui a été très intéressant.

Puis, vers six heures le concours terminé, sur l'estrade d'honneur de la mairie a eu lieu la distribution des récompenses.

M. Courtin, maire a pris la parole ayant un mot aimable pour tous — jurés, organisateurs, et habitants — puis le capitaine Cazier, président du jury a répondu en excellents termes.

Voici la liste des récompenses :

Manœuvres. — Division d'excellence. — Prix d'honneur — Notre-Dame du Thil ; 1er prix Boulogne-sur-Seine ; 2e Vincennes.

Division supérieure. — Prix d'honneur St-Sulpice 1er prix Guise ; 2e Fontenailles.

Première division. — Prix d'honneur Epineuse. 1er prix Tillé ; 2e Sarcelles; 3e ex-æquo Harnes et Ambonnay.

Deuxième division. — Prix d'honneur ascendant. Montlignon 1er grand prix Pringy. 1er prix ex-æquo Avion et La Houssoye ; 2e ex-æquo Lillers et Hautvillers.

Troisième division. — Prix d'honneur Liévin. 1er grand prix Hallencourt ; 1er prix La Bassée ; 2e Aire-sur-la-Lys.

Quatrième division. — Prix unique Méricourt.

POUR VOUS DESALTERER

immédiatement et agréablement et vous réconforter en même temps prenez un verre de VIN de

BANYULS-TRILLES à l'EAU

Cet excellent apéritif, si apprécié par le corps médical et les personnes qui en ont déjà fait usage, se trouve dans tous les cafés, les bons estaminets et chez les entrepositaires.

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

PETITE CORRESPONDANCE

Le gros Dufour à Lille. : Pour faire 90, il faut que vos adversaires ne comptent absolument rien, ceux-ci possédant le point, dans le cas présent vous comptez 20. — *M. D. B. P. à Denain* : Le 3e joueur a raison. Par suite de l'erreur commise par son adversaire, il doit compter tout ce qu'il possède dans son jeu. — *Une Lilloise* : 1° Un militaire a parfaitement le droit de se marier ; 2° Il doit solliciter l'autorisation de son chef de corps.

LE FACTEUR.

Etat-Civil de Roubaix

Du 27 juin

Naissances. — Roger Blicq, rue de Tournai, maisons Bayart — Angèle Lepoutre, rue de l'Ouest, cour Marchal, 2 — Charles Dutilleul, rue de France, 46 — Henri Maillot, rue de l'Epeule, 204 — Henri Meurisse, rue de l'Alma, 274 — Jean Mercier, rue de l'Epeule, 162 — Pierre Lorthiois, rue de l'Hermitage, cour Billet, 24.

Mariages. — Entre : Alphonse Vandenbulcke, 28 ans, chauffeur, à Herseaux et Zélia Pipart, 23 ans, servante, rue de Lannoy, 302 — Edmond Gourie, 22 ans, mécanicien, rue Archimède, 67 et Berthe Demeester, 20 ans, bobineuse, rue de la Lys, 1 — Victor Gadeyne, 39 ans, domestique, rue de Fontenoy, 194 et Emilie Richard, 31 ans, journalière, rue de Lorraine, 1 — Emile Deschamps, sans profession, rue de l'Alouette, 66 et Marie Demaere, sans profession, rue de Tourcoing, 8 — Léon Plaves, 21 ans, apprêteur, rue de l'Ouest, 104 et Clémence Dewecre, 34 ans, repasseuse, rue de l'Ouest, 105.

Décès. — Julien Caux, 30 ans, rue de la Banque, 29 — Sylvie Delannoy, 62 ans, rue de Blanchemaille Marie De Pleux, 5 mois, rue Desaix, 71 — Léontine Engelbeen, 3 ans, rue de la Guinguette, cour Mulier, 10 — Achille Meersseman, 18 jours, rue de la Balance, 16 — Marcel Lefebvre, 15 jours, rue de Bouvines, cour P. Foutier, 66.

Mort-né, 1.

Etat-Civil de Tourcoing

du 26 et 27 juin

Naissances. — René Decoopman, rue Prince. — Paul Loridan, rue Fin-de-la-Guerre — Suzanne Destombes, rue du Conditionnement — Gabrielle Corbeau, rue Kléber — Georges Lamont, rue du Tilleul — Marie Steclander, rue de Soissons — Paul Lattensand, rue de Cronstadt — Georges Vansprunghe, rue de Mouvauq — Albertine Vermeulen, rue Jeanne-d'Arc — Marie Arco, rue de l'Union — Alice Cornard, rue Louis-Lenoir — Jules Omez, rue de Neuville — Yvonne Assemaine, rue Carnot — Georges Lefebvre, rue des Piats — Henri Dervaux, rue Brunpain.

Mariages. — Entre : Jules Deplanque, 28 ans, magasinier et Marie Detage, 23 ans, tailleuse.

Décès. — Léon Vandaele, 1 an, rue du Blanc-Seau — Flore Delplanque, 33 ans, rue Achille-Testelin — Marie Desin, 1 mois, rue de Reckem — Louis Lerouge, 41 ans, clerc de notaire, rue de Guines, 48 — Jules Lepers, 5 mois, rue de Brest, 5 — Aimée Castelein, 75 ans, sans profession, rue Martine, 11 — Léonie Lesteloot, 53 ans, rue Marlière, 306 — Arthur Verbecque, 4 ans, rue Nationale, 122.

Etat-civil de Linselles

Du 12 au 26 Juin

Naissances. — Marcelle Cornille, le Caillou — Antoinette Castelain, rue de Bousbecque — Jeanne Berthé, le Cagebert — Emile Leuridan, rue du Caillou — Louis Lamblin, la Bassée.

Mariages. — Entre : Jules Delmotte, 27 ans, préposé d'octroi et Félicie Dhalluin, 24 ans, tisserande.

Décès. — Victorine Villez, 65 ans, ménagère, rue des Chaudronniers — Jules Lobbestael, 1 an, la Vignette — Alphonse Lefebvre, 42 ans, prêtre, le Blaston.

Programmes des Spectacles et Concerts

Concerts publics. — Voici le programme du concert public qui sera offert, le jeudi 30 courant, à 9 heures du soir au Parc du Barbieux, place de la Liberté, par la Fanfare « La Paix ».

Première partie

1. En retraite, marche militaire, Mackr — 2. Modestie, ouverture, J. Martin — 3. Stanley, gavotte, Dorchain.

Deuxième partie

1. Fantaisie sur les Dragons de Villars, Maillard — 2. La Plébéienne, fantaisie, J. Martin — 3. La Fée au bois, polka, Godeau.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 27 juin

Cote officielle de 4 heures ./.
Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	TYPE 1 Cote jour.	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	TYPE 2 Cote jour.	Peign. d'a. Type A.G. Cote préc.	Peign. d'a. Cote jour
Juin	4 65	—	..	..	..	..
Juillet	4 625	4 625	..	..	..	..
Août	4 625	4 625	..	..	..	..
Septembre	4 575	4 575	..	..	..	..
Octobre	4 55	4 55	..	..	..	..
Novembre	4 55	4 525	..	..	..	..
Décembre	4 525	4 525	..	..	..	..
Janvier	4 50	4 50	..	..	..	..
Février	4 50	4 50	..	..	..	..
Mars	4 50	4 50	..	..	..	..
Mars nouv			..	..	..	..
Avril	4 475	4 475	..	..	..	..
Mai			..	..	..	..

Tendance Calme.

DÉTAIL DES VENTES

Type unique

Août	5.000	»	à 4.60
Id.	10.000	»	à 4.625
Octobre	10.000	»	à 4.55
Novembre	10.000	»	à 4.525
Id	5.000	»	à 4.55
Décembre	10.000	»	à 4.525

Total de la journée. 50.000 kil.

Anvers, 27 juin. — 50,000 kil. Calme.

CONNAISSANCES UTILES

Pourquoi le sucre pulvérisé sucre-t-il moins que l'autre et a-t-il une saveur moins douce ?

Plusieurs chimistes pensent que le dégagement de lumière produit par le frottement et que l'on remarque dans l'obscurité est lié à cette modification. Le sucre rapé se trouverait ramené en partie à l'état de matière gommeuse. Les sucres en général qui sucrent le mieux sont les mieux raffinés, c'est-à-dire ceux qui renferment le moins de matières étrangères. Plus le raffinage est poussé loin, moins il reste de ces matières, qui sont en quantité considérable dans les sucres bruts.

Bonhomme FRANKLIN.

DES MILLIERS DE PERSONNES

courent un grand danger et risquent de perdre à jamais la santé, en négligeant de se soigner au moindre malaise, surtout au début du printemps; les températures froides et humides de l'hiver nous obligent à rester enfermés dans des pièces chauffées ou l'air respirable fait défaut; l'organisme s'use rapidement si l'on ne recouvre pas les forces perdues à l'aide d'un tonique reconstituant et énergique.

Les Pilules Pink pour personnes pâles du docteur Williams sont le meilleur des toniques.

Telle est la conclusion de la lettre suivante qui émane de Mme Favin à Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne) : grâce à ces merveilleuses Pilules, écrit cette personne, les visites du médecin deviennent inutiles pour les légères indispositions : avant de connaître ce remède, j'étais toujours en traitement, sans éprouver jamais la moindre amélioration. Mais maintenant, dès que je me sens un peu souffrante, j'ai recours aux Pilules Pink, et une ou deux boites me rendent la santé pour une longue période.

Elles sont efficaces pour : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, neurasthénie, névroses, etc.; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs.

En vente chez tous les pharmaciens. — Dépôt principal, Gablin et Cie (ph. de 1re cl.), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boite ou 17 fr. 50 par 6 boites, franco contre mandat-poste.

Les Commerçants et le Sel Vichy-Etat

A la suite d'un article paru sur le Sel Vichy-Etat, et sur les fraudes dont il est l'objet, nous recommandions aux consommateurs de toujours exiger la marque Vichy-Etat, vendue 10 centimes le paquet pour un litre d'eau dans toutes les pharmacies. — Dans certaines localités, il est très difficile de s'en procurer, par suite de la mauvaise volonté de commerçants qui essaient de donner à la place, du simple bicarbonate de soude. Dans ce cas, nos lecteurs n'ont qu'à s'adresser à une autre pharmacie, ou à en commander directement à Paris. On peut recevoir gratis et franco deux paquets échantillon, sur simple demande par carte postale adressée au dépôt, 31, Boulevard des Italiens, à Paris.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marchés de Lille du 27 juin

Coite 1er jet (cote offic.), —.. à 28 75 — 2e (cote com.), 29 25 à — —.

SUCRE — Sucre cassé (cote offic.), 105 50 à ... — En pain n° 1 (cote offic.), 105 50.

BETTERAVE disponible. —.—.

Marché aux bestiaux de la Villette

La Villette, 27 juin. — Bestiaux. — Vente plus facile sur les bœufs, vaches et taureaux, calme sur les veaux, plus facile sur les moutons et assez bonne sur les porcs. Nous avons 120 bœufs portugais, 557 moutons africains et 280 espagnols.

	Amenés	Vendus	P. M.	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêm.
Bœufs	3.252	3.252	375	1 50	1 40	1 22	1.10à1 60
Vaches	851	731	287	1 48	1 26	[illegible]	1 08à1.56
Taureaux	251	241	400	1 16	1 06	» 96	0.86à1.18
Veaux	1.475	1.325	83	1 88	1 84	1 68	1.50à2.00
Moutons	18.394	17.564	[illegible]	2 00	1 72	1 50	1.30à2.46
Porcs	3.795	3.765	75	1 54	1 50	1 42	1.12à1.56

LE HAVRE, le 27 juin 1898.

	COTONS 10 h. 1/4	LAINES 9 h. 3/4	CAFÉS 10 heures
Juin	40.12	133.50	35.25
Juillet	39.75	133.50	35.25
Août	39.75	134.—	36.—
Septembre	39.75	134.—	35.75
Octobre	39 25	134.—	35.75
Novembre	39.—	133.50	36.—
Décembre	38.75	133.50	36 25
Janvier 1899	38.75	133.—	36.50
Février	38.75	133.50	36.50
Mars	39.37	133.50	36.75
Avril	39.—	133.—	37.—
Mai 1899	39 12	133.—	37 25
Tendance	soutenu	soutenu	calme

FINANCES

Paris, le 27 juin 1898.

Le marché reste ferme mais réservé.

Le 3 0/0 est à 102.55.

Le 3 1/2 0/0 à 106.32.

Les établissements de crédit varient peu.

Le Crédit Foncier cote 671. L'épargne prudente recherche toujours ses obligations et spécialement les cinquièmes de communales 1879 2.60 0/0, à la portée de toutes les bourses.

Le Comptoir national d'escompte est ferme à 585.

Le Crédit Lyonnais à 845.

La Société Générale à 531.

La Banque spéciale des valeurs industrielles à 180.50.

Demandes suivies sur les Ville de Paris 1886 à 401.

Les obligations 4 0/0 de la Compagnie générale d'immeuble, coupon de 10 fr. au 31 juillet, sont à 472.50.

Les actions de la Société des lampes électriques à arc (système Hegner) pour l'exploitation des brevets étrangers, émises à 100 fr., qui vont recevoir un acompte de dividende de 30 fr., sont introuvables à 350 et même à 400 fr.

La Société des Abattoirs municipaux de France, pour faire face aux frais des concessions des abattoirs des municipalités de Lodz et de Nijni-Novogorod en Russie, avec lesquelles elle vient de traiter, va émettre 9,000 obligations nouvelles de 500 fr. au prix de 495.

Les Chemins de fer français sont fermes mais peu animés.

BOURSE DE LILLE

Du 27 juin 1898

Emprunts (Villes et Départements)

Département du Nord : Bons 1892, 503.
Département du Nord 1870 (obl. 100), 108.
Lille 1893 (obl. 500), 507.50.

Métallurgie, Forges et hauts-fourneaux

Ateliers de const. du Nord de la France (a. 500 t. p.), 620.
Denain et Anzin (a 500 t. p.), p. 775.

Obligations diverses

Denain et Anzin (remb. à 500), 512.

Charbonnages (actions)

Albi (a. 500 t. p.) p., 1440. — Aniche le 1/12 n., 16970 — Anzin le 1/100 de denier n., 5710. — Azincourt et fours à coke du Nord (parts) p., 880 — Béthune (Bully-Grenay) p., 3270. — Bruay p., 1990 — Crespin (Nord (a. 125 t. p.) p., 312. — Douchy p., 1040. — Dourges p., 170. — Drocourt (a. 1000 t. p.) 1 à 1800 n., 4600 — Drocourt (a. 1000 t. p.) 1804 à 3500 p. 4600 — Escarpelle (Cie anon. act. 100 f.) p., 850. — Flines-lez-Raches (act. 500 t. p.) p., 1700. — Lens n., 412 — Lens coupure de cent n., 40000 — Liévin n., 1985. — Ligny-les-Aire (Cie anon. 500 t. p.) p., 550 — Marles 30 0/0 (part d'ingénieur) n., samedi 16995 et 17000 — Marles 70 0/0 (S. Raimbeaux) n., 25445 — Meurchin (a. 100 t. p.) p., 1970 — Ostricourt (a 500 t. p.) n., 890 — Sincey-les-Rouvray (a 100 t. p.) p. 60.

Charbonnages (obligations)

Dourges 94 (remb. à 500), t. p., 507.
Lens 93 (remb. à 500) p., 505.
Ostricourt libérées 97 (remb. à 500) p., 590.

BOURSE DE PARIS

3 o/o cpt.	102 50	V. Paris 1855-60	......
terme	102 55	» 1865	562...
3 o/o am. cpt.	101 75	» 1869	430...
terme	......	» 1871	419.50
3 1/2 1894 cpt.	106 20	V. Paris 71 1/4	112 ..
terme	106 20	» 1875	578 ..
Banq. de France	3554...	» 1876	575.50
Banq. de Paris	954 ..	» 3 o/o 86	403 ..
Comp. d'Escom.	587 ..	» 1/4 1886	101 ..
Crédit Foncier	668 ..	» 1892	390.25
Crédit Indust.	603.50	» 1/4 1892	102.50
Crédit Lyonnais	847...	Ville Marseille.	408 50
Société Générale	530...	Ville Bordeaux	126...
Est.	1078 ..	Ville Lille 1860	128 25
Paris-L.-Médit.	1931 ..	» 1890	......
Midi	1170 ..	» 1893	506.75
Nord	2172 ..	Ville de Lyon	104.25
Orléans	1880 ..	Roubaix-Tourc.	......
Ouest	1203 ..	Foncières 1879	501 25
Est Algérien	720...	» 1883	472 50
Gaz Parisien	1124 ..	» 3 o/o 1885	502...
Transatlantique	365...	» 5me 1885	104 75
Suez	3672 50	» 1895	494...
Omnibus Paris	1949...	Communal. 1879	500...
Dynamite	......	» Int. réduit	......
Egypte 3 1/2	104.60	» 1880	501...
Autriche 4 o/o	102.60	» 1891	401 ..
Hongrois 4 o/o	104.10	» 1892	504 ..
Espag. ext. 4 o/o	33.50	Banq. hypothéc	332...
Portugais	18.40	» 3 o/o	465...
Italien 5 o/o	93.50	Nord 3 0/0 Anc.	486.50
Turc série D.	22.30	» » Nouv.	485 ..
Banq. Autrich.	486...	Nord 2.50 o/o	415...
Banq. Ottomane	559...	P.-L.-M. anc.	481.50
Nord d'Espagne	59 ..	» nouv.	476...
Fives-Lille	790...	Orléans. anc.	479...
Les Chargeurs		» 1884.	475 25
réunis	1330...	Midi anc.	475.75
Act. bateaux Pa-		» nouv.	480...
risiens	849...	Ouest anc.	478...
Russe 1867-1869	102.20	» nouv.	478 25
» 4 o/o 1880	102.25	Est anc.	48 ...
» 4 o/o 1889	103.50	» nouv.	478 75
» cons. 4 o/o	104 15	Ardennes. anc.	477...
» 4 o/o 1890	102.85	Panama (bons à	
» 3 o/o 1891	96 90	lots)	110.25
» 4 o/o 1893	105.30	Panama 240 f. p.	254...
» 3 1/2 1894	102...	Congo (Lots)	91.50

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD RUE NATIONALE, 51 LILLE.

Le gérant : E. DUGARDIN.